



Communiqué de presse - 23 janvier 2025

Agence bio, Loi d'orientation agricole, PPL Duplomb

Le Sénat passe l'agriculture et l'environnement au Roundup

À l'abri des regards braqués sur le budget et l'instabilité gouvernementale, le Sénat a entériné ces dernières semaines de véritables reculs pour l'agriculture et l'environnement. Terre de Liens dénonce un acharnement à lever toutes les normes qui encadrent les pratiques agricoles, qui ne réglera en rien le manque de revenus d'une profession actuellement instrumentalisée par les politiques et les syndicats.

Suppression de l'Agence bio : une menace pour 1 agriculteur sur 6

C'est la petite dernière du début de la semaine. Supprimer l'agence bio pour gagner des marges budgétaires. Comme si cette décision ne disait rien d'une orientation politique pour l'agriculture française. Terre de Liens se joint au mouvement de colère qui traverse aujourd'hui une filière déjà malmenée. La décision de supprimer l'Agence bio constitue une attaque directe contre l'agriculture biologique et ses acteurs dans un contexte de crise ou l'absence d'organisme dédié risque encore d'affaiblir la structuration, la promotion et la valorisation des produits biologiques en France. Le gouvernement s'éloignerait ainsi un peu plus des ambitions du Plan Ambition Bio 2027 qui vise 18 % des terres agricoles en bio et 20 % de produits bio dans les cantines et abandonnerait des milliers d'agriculteurs·trices déjà victimes d'un rabetage des aides dédiées à la bio.

Un projet de loi d'orientation agricole ou "La course au toujours pire"

Attendue depuis de nombreuses années, la Loi d'orientation agricole adoptée à l'Assemblée et stoppée nette après la dissolution, a été remise en discussion cette semaine au Sénat en commission des affaires économiques. Si la version laissée sur le papier manquait déjà cruellement d'ambition tant pour le renouvellement des générations que pour la résilience des fermes, sa réécriture par le Sénat marque de nouveaux reculs pour l'avenir de l'agriculture : destruction des haies facilitée, validation rétroactives de projets de stockage en eau ou d'élevage intensif controversés, dépenalisation des pratiques qui menacent directement la biodiversité et les

écosystèmes locaux...S'il fallait un mode d'emploi de la destruction méthodique de notre agriculture et de ses ressources, on aurait là le premier chapitre.

Seule consolation. L'indemnité de 1 100 euros en fin de carrière. Mais le dispositif reste insuffisant pour répondre aux défis de la transmission et de la durabilité. C'est un pis-aller pour pousser les agriculteurs en "préretraite" plutôt que de s'attaquer aux causes de la pénibilité du métier.

En l'état, le projet de loi se contente de donner des gages symboliques aux syndicats majoritaires reflétant une très faible vision à long terme des défis qui feront face à notre agriculture.

PPL Duplomb : tout détruire pour rester compétitif

Ce lundi 27 janvier, revoilà la proposition de loi déposée par M. Laurent DUPLOMB (Les Républicains) destinée à « lever les [supposées] entraves normatives ». Sous couvert d'une recherche de compétitivité, cette loi n'est clairement pas une carte de vœux de prospérité pour l'agriculture française. La proposition de loi prétend s'appuyer sur un constat « consensuel » mais s'oppose au rapport adopté en 2018 par le Conseil économique, social et environnemental intitulé « Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire français ? ».

Les prétendues entraves identifiées par les porteurs du texte sont édifiantes :

1. La réglementation limitant l'usage des produits chimiques de synthèse, malgré leur dangerosité pour les agriculteurs, les consommateurs, les sols et l'environnement ;
2. Les études d'impact environnemental imposées aux grands projets agricoles ;
3. La protection des zones humides, essentielles à la régulation des inondations et à la qualité de l'eau ;
4. Les limitations des prélèvements d'eau dans un contexte de rareté croissante ;
5. Le contrôle du respect de ces réglementations par les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB).

À nouveau, les normes environnementales et sanitaires sont érigées en boucs émissaires, évitant de s'attaquer aux racines de la crise agricole : des inégalités de répartition de la PAC et des terres, des accords de libre échange prédateurs et un manque de cap clair pour l'agriculture.

“Depuis quelques semaines, on est entré dans une logique du “toujours pire” qui confine parfois à la tartufferie. Il est temps que les responsables politiques ne se contentent plus de réagir aux sirènes de syndicats” conclut Astrid Bouchedor, responsable du plaidoyer de Terre de Liens.

À propos de Terre de Liens

Terre de Liens est un mouvement citoyen visant à préserver les terres agricoles et à permettre l'installation de paysans et paysannes en agriculture écologique. Il associe un réseau associatif présent dans toutes les régions métropolitaines, une foncière, entreprise de l'économie sociale et solidaire, et une fondation, reconnue d'utilité publique. A travers ses collaborations avec de multiples acteurs, Terre de Liens met en œuvre un dialogue territorial et anime le débat public sur la question des terres agricoles.

Depuis 2003, Terre de Liens a acquis plus de 300 fermes et permis de préserver plus de 9000 ha de terres agricoles dans toute la France métropolitaine, sortis définitivement du marché spéculatif.